COIN DE TERRE - INFO

Bulletin de l'Association Genevoise du Coin de Terre N° 19, juin 1998
62 rue du Village - 1214 Vernier - TEL 782 02 92

EDITORIAL

VACANCES

Les revoilà ! Partir, là-bas, plus loin, ailleurs, ailleurs surtout. La mer, baignades, bronzage. On prendra les vélos : il faut bouger, respirer, vivre. Ou bien ce sera la montagne, alpenstock et gros souliers.

- Cette année on fait la Polynésie.....
- Ah bon !.....

"Enfin je pourrai lire, enfin...". Peut-être rendra-t-on visite à la vieille tante Aline reléguée dans un hameau gruyérien. Les vacances ! On y pense pendant tout le temps qui les précède, on rêve, on se réjouit : comme ce sera beau là-bas ! Adieu bureau, horaires, stress, air conditionné, néon, cravate obligatoire ; la liberté ! Or, le premier jour la pluie est là, tenace, vengeresse. Personne n'y avait pensé.

- Et vous, Monsieur le garagiste, où partirez-vous ?
- Je resterai à Genève, pour moi le travail c'est mes vacances....
- Est-ce possible ?...

Le Coin de Terre part en vacances, comme tout le monde. Destinations diverses, projets multiples : tous les goûts sont dans la nature dit la chanson. Et puis il y a ceux qui restent.

- Mon mari n'irait jamais se rôtir la peau sur une plage méditerranéenne, on est si bien ici, au jardin.

Le Coin de Terre est une tranche d'humanité, peuvent y être répertoriées toutes les opinions, certitudes et interrogations. De cette multiplicité procède la variété des activités vacancières. Il ne sera donc pas surprenant d'y trouver aussi la méditation et la réflexion, en tout point compatibles d'ailleurs avec un trekking au Zanskar ou la descente du Congo en pirogue.

Fasse que de ces fertiles cogitations naissent des idées à bâtir le Coin de Terre de demain.

Bonnes vacances, bon été.

Le Président de l'AGCT
Georges NYDEGGER

ASSOCIATION GENEVOISE DU COIN DE TERRE

COMITE CENTRAL 1998 - 1999

COMITE DE DIRECTION :

Président	NYDEGGER	Georges	15 ch. des Falquets	1223 COLOGN
Vice-Président	MAYENZET	Paul	51 ch. du Renard	1219 AIRE
Secrétaire	OTZ	Suzanne	17 ch. Isaac-Anken	1219 AIRE
Trésorier	LUYET	Michel	9 ch. des Falquets	1223 COLOGN
Membre	LONGCHAMP	Bernard	41 ch. des Falquets	1223 COLOGN

PRESIDENTS ET REPRESENTANTS DES GROUPEMENTS

1. LE BOUCHET	GASSER	Michel	4 rue Grange-Lévrier	1220 LES AVA
2. BEL-ESSERT	WAEFLER	Martin	8 ch. Ph.-de-Sauvage	1219 CHATEL
représentant	DALL'AGLIO	Claude	75 av. du Lignon	1219 LE LIG
3. L'AVENIR	GYGLI	Jean-Paul	13 ch. Pont-de-Ville	1224 CHENE-BO
4. VERSOIX	CHAMBORDON	Francis	3 av. Marc-Peter	1290 VERSOI
5. L'ETANG	SUTER	Albin	18 Av. Luserna	1203 GENEVE
6. LA CHATELAINE	GRANDJEAN	Denis	95f av. d'Aïre	1203 GENEVE
représentant	VUATAZ	Eric	13 ch. Henri-de-Büren	1219 CHATEL
7. AIRE-FRANCE	HOCHSTRASSER	André	19 ch. du Nant-Cayla	1203 GENEVE
8. LA FORET	JACOT	Claude	23 ch. du Moulin/Sézenove	1233 BERNEX
9. LE MERVELET	NOBS	Jean-Paul	11A av. du Bouchet	1209 GENEVE
10. ISAAC-ANKEN	STAUB	Christian	26 ch. Isaac-Anken	1219 AIRE
11. AIRE-GRANDCHAMP	BAERTSCHI	Roland	37 ch. du Renard	1219 AIRE
12. LES FALQUETS	GURTLER	Eric	25 ch. des Falquets	1223 COLOGN
13. BELLEVUE	STRUBIN	Pierre	23 av. de Senarclens	1293 BELLEV
14. GENTHOD	FEYER	Georges	25 ch. de la Pièce	1294 GENTHO
15. VERNIER-VILLAGE	Pas de président nommé pour l'instant			
16. BALEXERT	CORNUZ	Philippe	27A ch. du Coin-de-Terre	1219 CHATEL
MEMBRES ACTIFS	ARNET	Pierre-Antoine	3 ch. des Platières	1219 AIRE
	LAMBELET	Catherine	14 ch. Charles-Georg	1209 GENEVE
	HAGMANN	Pierre	17 ch. de la Greube	1214 VERNIE
MEMBRE EXT. (sans vote)	Me WICHT	Pierre	29 rue du Rhône	1204 GENEVE
DELEGUE FGJF (sans vote)	SCHAER	Frédéric	4 rue des Bugnons	1217 MEYRIN

COMITE CENTRAL

Son noyau consistant est formé des présidents de nos groupements. Le Comité Central est l'organe exécutif de notre Association. Il est vital que nos 16 groupements y soient représentés; or, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Ceci est très regrettable du fait que tous les problèmes courants de l'Association sont traités lors des séances mensuelles du Comité Central. Se priver de l'information, ne pas participer aux prises de décisions sont préjudiciables à la bonne marche d'une Association aussi importante que le Coin de Terre.

Nous prions vivement tous les groupements de participer aux séances du Comité Central.

* * * * * *

NOUVELLES DU COMITE CENTRAL

Le Comité Central du 17 juin 1998 a approuvé l'adjonction dans les nouveaux actes d'un texte fixant la modalité du prix du terrain en cas de revente au-dessous de la valeur vénale.

Ce texte figure déjà dans les actes des groupements-villas les plus récents.

"L'acquéreur de l'immeuble présentement vendu bénéficiant d'un prix d'achat de terrain au-dessous de la valeur moyenne des terrains avoisinants destinés à la construction de villas, le calcul de rachat du terrain, conformément aux dispositions du droit de réméré qui précèdent, se fera de la manière suivante :

- Valeur moyenne des terrains avoisinants en 1998	Fr. 400.-- le m2
- prix de vente facturé à l'acquéreur en 1998	Fr. 300.-- le m2
- Différence de prix en faveur de l'AGCT	Fr. 100.-- le m2

En cas de rachat ultérieur par l'AGCT, il sera déduit de la valeur moyenne des terrains avoisinants, destinés à la construction de villas, la différence ci-dessus de Fr. 100.-- (cent francs), augmentée de l'indice suisse des prix à la consommation. La moitié de la différence entre le prix obtenu et le prix de vente facturé à l'acquéreur, (majoré pour chaque année d'un centième, sans excéder le 10 %), sera ajoutée à ce dernier pour déterminer le prix de rachat par l'AGCT.

N.B. Cette disposition ne s'applique pas à la reprise par un membre de la famille, sauf si elle figure déjà dans l'acte du membre cédant.

Groupement de Vernier-Village

Deux des appartements de la Ferme seront prochainement mis en vente.

Groupement Le Bouchet

Epuration de la servitude de prohibition de certains établissements et constructions - PJA 714 du 4.06.1928 "R.S.5329".
Cette servitude reste maintenue après recours des propriétaires et de l'AGCT.

LE COIN DES INFORMATIONS

Achats immobiliers par l'AGCT

Groupement de Bel-Essert
villa de l'Hoirie Lambert, Ch. Ph.-de-Sauvage 8 à Châtelaine
Groupement La Forêt
villa de M. Willy Bolle, Rte de Meyrin 22B à Genève
Groupement Isaac-Anken
villa de Mme Hedwige Trachsel, Ch. Isaac-Anken 27 à Aïre
Groupement de Vernier-Village / Ferme
appartement de M. Fargeaud, Rue du Village 60 à Vernier

Ventes immobilières de l'AGCT

Groupement de Bel-Essert
villa à M. Patrick Greffier, Ch. Ph.-de-Sauvage 8 à Châtelaine
Groupement La Forêt
villa à M. Philippe Gasser, Rte de Meyrin 22B à Genève
Groupement Le Mervelet
villa à Mme Catherine Lambelet, Ch. Charles Georg 14 à Genève
villa à M. Alberto Todeschini, Av. du Bouchet 9 à Genève

Donations

Groupement de Bel-Essert
villa à Mme Marianne Berthoud, Ch. Ph.-de-Sauvage 21A à Châtelaine
Groupement de Versoix
villa à M. Gérard Jauslin, Av. Th.-Vernes 11 à Versoix avec usufruit à M. et Mme Georges-Henri Jauslin

Succession

Groupement La Châtelaine
villa à M. Louis Chatelanat, Ch. Henri-de-Büren 7 à Aïre

* * * * * *

NIOC a relevé la pensée suivante :

"Ne quitte jamais le chemin de la liberté, de l'honneur, de la vérité. Sur une autre route tu serais seul".

A bientôt, bon été.

La rédaction